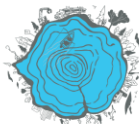


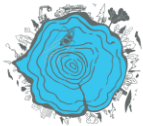
Compte rendu de la rencontre de la TRGIRTO

La séance du 20 novembre 2024

Date : Séance du mercredi le 20 novembre 2024
Heure : De 9h00 à 15h00
Endroit : En mode virtuel sur Zoom

**Représentants**

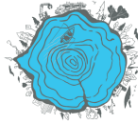
Groupe sectoriel	Nom	Organisme	Présent	Absent
Groupe Matière ligneuse	Jean-Paul Sénéchal	Groupe Crête	X	
	Dominik Chartier	Produits Forestiers Résolu	X	
	Christian Picard	Commonwealth Plywood	X	
	Charles St-Julien	Lauzon Ressources forestières		X
Groupe Faune	François Trottier	Association des pourvoiries de l'Outaouais	X	
	Andrée Bertrand	Association des ZEC de l'Outaouais		X
	Jonathan Lasnier	SEPAQ - Réserve faunique de La Vérendrye	X	
	Jean Fink	Fédération chasseurs et pêcheurs - Outaouais		X
Groupe Autres utilisateurs avec droits	Étienne Potvin-SaintOnge	Travailleur forestier		X
	Jacques David	Regroupement des locataires des terres publiques - Outaouais		X
	Alain Lacoste	Citoyen	X	
	Jacques Chaîné	Fédération québécoise des clubs quads - Outaouais		X
	Mélissa Breton	Fédération des clubs motoneigistes du Québec - Outaouais		X
	Mario Bélisle	Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides		X
Groupe Nature	Monique Boivin	Société pour la nature et les parcs du Canada – Vallée de l'Outaouais		X
	Maurice Thibaudeau	Club des ornithologues de l'Outaouais	X	
	Deborah Powell	Pontiac Environmental Protection	X	
	Raphaële Cadieux-Laflamme	Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais	X	
Groupe Territoire	Jason Durand	MRC de Pontiac	X	
	Antoni Dion	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau	X	
	Benedikt Kuhn	MRC des Collines-de-l'Outaouais		X
	Jean-François Larrivée	MRC de Papineau	X	
	Vacant	MRC de La Vallée-de-l'Or		
Groupe Premières Nations	Vacant	Communauté Anicinape de Kitcisakik		
	Vacant	Algonquins of Barriere Lake		
	Vacant	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon		
	Vacant	Wolf Lake		
	Vacant	Kitigan Zibi Anishinabeg		

**Remplaçants et observateurs**

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent
Geneviève LeBlanc	Remplaçant	SNAP Vallée-de-l'Outaouais	X
François Céré	Observateur	Sépaq	X

Personnes ressources

Nom	Organisme	Présent
Alexandra Bélanger	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Dominic Lauzon	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Amélie Gervais	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Guillaume Godbout	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Isabelle Paquin	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Guy Lessard	Expert en sylviculture	X
Charles Blais, ing.f.	Coordonnateur de la TRGIRTO	X



Ordre du jour

Mercredi le 20 novembre 2024 de 9h00 à 15h00

1. Ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour du 20 novembre 2024
3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 18 septembre 2024
4. Suivi de la rencontre du 18 septembre 2024
5. Nouvelles
6. Groupe de travail pour un réseau routier stratégique durable et sécuritaire
7. Bilan MRNF : Compartiments d'organisation spatiale
8. Désignation légale des milieux humides d'intérêts à titre d'aires protégées
9. Présentation d'un partenaire de la TRGIRTO
10. Présentation de l'état de situation à l'égard du groupe d'essences pin blanc et pin rouge
11. Varia
12. Levée de la rencontre

1. Ouverture de la rencontre

M. Charles Blais, le coordonnateur de la TRGIRTO, indique qu'il y a quorum et avise les représentants que la séance est enregistrée.

M. Dominik Chartier, vice-président de la TRGIRTO, souhaite la bienvenue à tous les partenaires et déclare la séance ouverte à 9h00.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Blais fait la lecture du projet d'ordre du jour de la rencontre de la TRGIRTO du 20 novembre 2024.

TRGIRTO 202411-1

Sur proposition de M. Jason Durand, secondée de M. Alain Lacoste, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la rencontre de la TRGIRTO du 20 novembre 2024.

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 18 septembre 2024

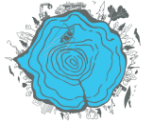
TRGIRTO 202411-2

Sur proposition de Mme Raphaële Cadieux-Laflamme, secondée de Mme Deborah Powell, il est unanimement résolu d'adopter le compte rendu de la rencontre du 18 septembre 2024.

4. Suivi de la rencontre du 18 septembre 2024

M. Blais passe en revue le document Suivi des actions de la rencontre du 18 septembre 2024.

5. Nouvelles



Voici les nouvelles qui ont été partagées avec les partenaires de la TRGIRTO.

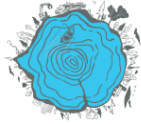
- Mme Alexandra Bélanger informe les partenaires de la TRGIRTO que le récent rapport de la Direction de la protection des forêts au MRNF où on fait état du fort niveau de défoliation et de dommages causés par l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette en Outaouais peut maintenant être consulté sur les pages web du MRNF. Mme Bélanger indique qu'elle partagera le lien web à tout le groupe et qu'une présentation sera faite aux partenaires de la TRGIRTO lors de leur prochaine rencontre au mois de janvier 2025;
- M. Jason Durand rappelle aux partenaires de la TRGIRTO la nouvelle directive du Conseil du Trésor qui ne permet plus de verser des jetons de présence aux partenaires « bénévoles » à l'aide des fonds du PADF. Il indique que les MRC de l'Outaouais et la ville de Gatineau, à titre de gestionnaires délégués, sont surprises et déçues de cette décision. Pour elles, le versement d'un jeton de présence était une façon de reconnaître la belle contribution des partenaires « bénévoles » aux travaux de la TRGIRTO. Il indique que la MRC de Pontiac, à titre de gestionnaire délégué désigné, acheminera une lettre au MRNF afin de leur signifier leur déception. Aussi, il invite les partenaires de la TRGIRTO qui le souhaitent à transmettre à la MRC de Pontiac leurs commentaires à l'égard de cette nouvelle directive;
- M. Charles Blais rappelle aux partenaires de la TRGIRTO le départ de M. Sylvain Delagrange à titre de représentant scientifique à la TRGIRTO. Il les informe qu'il s'entretiendra sous peu avec Mme Angélique Dupuch, enseignante et chercheuse à l'ISFORT, afin de vérifier son intérêt à prendre la relève de M. Delagrange;
- M. Charles Blais informe les partenaires de la TRGIRTO de l'arrivée de M. Stéphane Bisson à titre de remplaçant à la TRGIRTO pour les clubs de motoneigistes de l'Outaouais;
- M. Charles Blais rappelle aux partenaires de la TRGIRTO que la présente consultation publique sur l'ajout de secteurs d'intervention potentiels (SIP) au PAFIO se terminera le 24 novembre prochain.

6. Groupe de travail pour un réseau routier stratégique durable et sécuritaire

M. Blais fait une brève mise en contexte à l'égard de la recommandation proposée par les participants à la rencontre de travail qui s'est tenue le 8 octobre dernier (voir le compte rendu de la rencontre du 8 octobre 2024 ainsi que la recommandation proposée).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportées à l'égard de la recommandation :

- M. Dominic Lauzon indique que la Direction générale des forêts de l'Outaouais (DGFO) au MRNF (DGFO) est favorable à l'idée que les acteurs de la région mettent en place un groupe de travail pour un réseau routier stratégique durable et sécuritaire et ce, à l'extérieur des travaux de la TRGIRTO. Cela dit, il indique que ce n'est pas le rôle de la DGFO d'être le porteur de ce mandat;
- M. Dominic Lauzon rappelle que par le passé, certaines MRC de la région de l'Outaouais avaient mis en place de tels comités de travail sur la question de la gestion et du financement du réseau routier sur territoire forestier public. La mise en place d'un groupe de travail



pourrait de nouveau être portée par les MRC. Certes, la DGFO pourrait participer aux travaux de ce groupe de travail en ce qui concerne des éléments portant sur la gestion du réseau routier. Cependant, la DGFO ne pourrait pas être partie prenante des discussions visant à interpeller les instances gouvernementales pour le financement du réseau routier;

- M. Dominic Lauzon indique que la DGFO comprend très bien que les utilisateurs du territoire forestier public en Outaouais ont à relever plusieurs défis associés à la gestion et au financement du réseau routier. À cet égard, il rappelle que ces défis ont d'ailleurs fait partie des discussions dans le cadre des Tables de réflexion sur l'avenir de la forêt (TRAF) au printemps dernier, et qu'il est possible que la Ministre des Ressources naturelles et des Forêts apportent des éléments de solution dans une prochaine révision du Régime forestier québécois;
- Enfin, M. Dominic Lauzon rappelle que des travaux et des études portant sur la question de la gestion et du financement du réseau routier sur territoire forestier public ont déjà été réalisés par les acteurs de la région de l'Outaouais notamment à l'époque où la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO) coordonnait les travaux des Tables GIRT de l'Outaouais;
- Les partenaires constatent que les défis associés à la gestion et au financement du réseau routier sur territoire forestier public en Outaouais ont fait l'objet de plusieurs travaux au fil des ans. Malgré tous ces efforts, ils constatent qu'il n'a pas été encore possible de mettre en place des solutions structurantes et durables et ce, principalement en raison des défis du financement;
- Un partenaire exprime ce qui suit : avant de se lancer à nouveau dans des travaux sur les défis de la gestion et du financement du réseau routier, il y a lieu de se poser la question suivante « Qu'est-ce qui a changé récemment qui puisse nous amener à espérer un résultat différent? »;
- Un partenaire reconnaît que le défi du financement limite notre capacité à mettre en place des solutions structurantes et durables. Cela dit, il croit qu'il est tout de même possible d'apporter des améliorations sur le plan de la coordination des responsabilités et des activités des acteurs concernés (ex. les questions de sécurité civile);
- Dans la foulée de ce qui a été exprimé ci-dessus, un partenaire indique qu'il y aura lieu de bien préciser les visées (les attentes) d'un tel groupe de travail;
- Un partenaire mentionne qu'un changement qui s'observe ces dernières années est l'arrêt des activités de certaines usines de transformation du bois et une baisse importante des activités de récolte de bois qui a pour effet d'accroître les défis du financement;
- Les représentants des MRC reconnaissent que leurs organisations peuvent jouer un rôle clé dans la mise en place d'un groupe de travail sur la gestion et le financement du réseau routier sur territoire forestier public. Cela dit, pour eux, ce rôle doit être partagé avec la DGFO. C'est pourquoi, avant d'aller de l'avant avec la mise en place d'un groupe de travail, les représentants des MRC souhaitent avoir une discussion avec la DGFO à cet effet.



À la lueur des éléments qui ont été apportés dans la discussion, les partenaires de la TRGIRTO conviennent ce qui suit :

- Inviter les MRC et la DGFO à discuter et à convenir de leurs rôles respectifs pour ce qui est de la mise en place d'un groupe de travail sur la gestion et le financement du réseau routier sur territoire forestier public en Outaouais;
- Mettre ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine rencontre de la TRGIRTO au mois de janvier prochain.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par M. Blais (C. Blais)

Discuter et convenir de leurs rôles respectifs pour ce qui est de la mise en place d'un groupe de travail (MRC, DGFO)

7. Bilan MRNF : Compartiments d'organisation spatiale

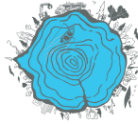
Mme Amélie Gervais, professionnelle au MRNF, présente le bilan des Compartiments d'organisation spatiale (COS) pour l'exercice 2023-2024 pour le territoire forestier public en Outaouais (voir la présentation de Mme Gervais).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportées lors de la présentation :

- En réponse à une question, on précise que les Unités territoriales d'aménagement (UTA) correspondent essentiellement aux Unités territoriale de référence (UTR);
- On rappelle que l'organisation spatiale des secteurs de récolte de bois avec l'approche par COS est récente, ce qui fait qu'on observe encore sur le terrain les effets de l'approche précédente i.e. la Coupe par mosaïque (CMO);
- En réponse à une question on mentionne que l'approche par COS est appliquée dans les zones de la sapinière et de la pessière sur tout le territoire forestier public québécois;
- En réponse à une question, on précise qu'il n'y a pas de limites quant à la superficie totale récoltée d'un seul tenant avec l'approche par COS. Cela dit, cette approche exige de laisser en place des massifs de forêts ayant minimalement sept (7) mètres de hauteur et ce, dans le respect d'une douzaine de lignes directrices pour l'organisation spatiale du secteur de récolte;
- En réponse à une question, on précise que l'approche par COS vise notamment à maintenir en place des habitats favorables à l'égard d'espèces fauniques pour lesquelles, la « forêt d'intérieure » est très importante (ex. la paruline et la martre). Cela dit, Mme Gervais vérifiera auprès de ses collègues quelles espèces fauniques bénéficient de l'approche par COS et leur reviendra par la suite.

M. Chartier remercie Mme Gervais pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par Mme Gervais (C. Blais)



Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le complément d'information quant aux espèces fauniques qui bénéficient de l'approche par COS (A. Gervais)

8. Désignation légale des Milieux humides d'intérêts à titre d'aires protégées

M. Guillaume Godbout, professionnel au MRNF, présente l'approche préconisée par le MRNF en ce qui a trait à la désignation légale des Milieux humides d'intérêts (MHI) à titre d'aires protégées (voir la présentation de M. Godbout)

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportées lors de la présentation :

- En réponse à une question, on précise que dans l'approche MHI, on prévoit une zone tampon de soixante (60) mètres autour de la zone « humide » à protéger;
- En réponse à une question, on précise que dans le découpage des MHI, le MRNF prend en considération les chemins existants de manière à ne pas restreindre l'accès à des territoires où les activités d'aménagement forestier sont permises;
- En réponse à une question, on précise que le MRNF a comme objectif de protéger environ 12 % des milieux humides sur le territoire forestier public de l'Outaouais. Cela dit, on précise que l'atteinte de cet objectif se fera à l'aide de diverses désignations de protection (réserves de biodiversité, écosystèmes forestiers exceptionnels, MHI, autres).

M. Larrivée remercie M. Godbout pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par M. Godbout (C. Blais)

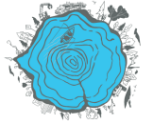
M. Jean-François Larrivée, président de la TRGIRTO, reprend la présidence de la rencontre.

9. Présentation d'un partenaire de la TRGIRTO

M. Jonathan Lasnier, représentant de la Sépaq à la TRGIRTO, fait la présentation de son organisation i.e. la Société des établissements de plein-air du Québec (voir le document présenté par M. Lasnier).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportées lors de la présentation :

- En réponse à une question, on précise que face au moratoire qui interdit la chasse à l'original sur une grande partie du territoire de la Réserve faunique de la Vérendrye, les dirigeants de la Sépaq explorent notamment la possibilité de diversifier l'offre d'activités (ex. canot-camping, autres);
- On précise que les forfaits de chasse aux gros gibiers sont mis en vente 12 mois à l'avance. C'est pourquoi la Sépaq souhaite que les discussions avec les industriels forestiers visant à convenir des secteurs d'intervention (SI) pouvant être opérés pendant les périodes de chasse puissent se faire longtemps à l'avance. Cela dit, on comprend que cela pose un défi sachant qu'il est difficile pour les industriels forestiers d'avoir les autorisations du MRNF à l'égard des SI pouvant être inscrits à la Programmation annuelle (PRAN) de la prochaine année de récolte.



M. Larrivée remercie M. Lasnier pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par M. Lasnier (C. Blais)

10. Présentation de l'état de situation à l'égard du groupe d'essences pin blanc et pin rouge

M. Blais fait un bref rappel de la démarche adoptée par les partenaires de la TRGIRTO quant aux défis associés à la sylviculture du groupe d'essences pin blanc et pin rouge en Outaouais.

M. Guy Lessard, ingénieur forestier et expert en sylviculture, présente l'état de situation à l'égard du groupe d'essences pin blanc et pin rouge (voir le document présenté par M. Lessard).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportées lors de la présentation :

- Un partenaire partage une observation qu'il a faite à l'égard du plus récent inventaire forestier (5^e décennal) : des peuplements de pins (on réfère ici à l'appellation du peuplement) ne montrent aucune présence de pins blanc ou rouge (en pourcentage de surface terrière). Mme Isabelle Paquin verra à vérifier cette observation et reviendra avec des éléments de réponse sous peu;
- On mentionne que lors des inventaires forestiers, ça demeure un défi d'évaluer avec justesse les volumes sur pied en pin blanc dans les peuplements où il se retrouve comme essence « compagne » et ce, notamment en raison des regroupements de strates et du niveau d'échantillonnage qui laissent place à une grande variabilité – écart-type – à l'égard de la valeur moyenne;
- Un partenaire constate qu'une partie importante du territoire occupé par le pin blanc dans la région du Pontiac se retrouve dans des aires protégées. Il indique qu'il serait intéressant de préciser ces superficies qui sont dorénavant exclues de l'aménagement forestier et, en contrepartie, d'explorer la possibilité d'établir une approche d'aménagement plus intensive à l'égard des superficies toujours disponibles à l'aménagement forestier (réf. à l'approche de la Triade).

En conclusion, M. Blais rappelle aux partenaires de la TRGIRTO que la préparation et la présentation de l'état de situation n'est que la première étape d'une démarche visant à trouver des solutions aux défis associés à la sylviculture du groupe d'essences pin blanc et pin rouge.

La seconde étape consistera à tenir des rencontres en comité de travail pour discuter et préciser ce qui doit être fait pour maintenir, à moyen et long terme, la possibilité forestière actuelle du groupe d'essences pin blanc et pin rouge en Outaouais. Ces rencontres en comité de travail pourront débuter dès l'hiver prochain.

D'ici là, en collaboration avec Mme Isabelle Paquin, Mme Alexandra Bélanger et M. Guy Lessard, M. Blais verra à élaborer un plan de travail concernant cette seconde étape.

M. Larrivée remercie M. Lessard pour sa présentation.



ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par M. Lessard (C. Blais)

11. Varia

Voici les sujets qui ont été traités en varia :

- M. Blais informe les partenaires de la TRGIRTO que le comité de travail sur l'enjeu des changements climatiques a convenu que l'on tienne deux conférences cet hiver et ce, sur les thématiques suivantes : l'utilisation d'essences plus résilientes, les sols forestiers, et la sylviculture d'adaptation. Un partenaire rappelle que certaines institutions de recherche (ex. la Direction de la recherche forestière au MRNF et le Centre de foresterie des Laurentides du Service canadien des forêts) proposent régulièrement des conférences et des webinaires touchant notamment l'enjeu des changements climatiques. Ces activités sont ouvertes à tous. Il suggère au coordonnateur de partager avec les partenaires de la TRGIRTO l'information concernant la tenue de ces activités;
- M. Dominik Chartier informe les partenaires de la TRGIRTO que l'entreprise Produits forestiers Résolu se présente dorénavant sous l'appellation Domtar.

12. Levée de la rencontre

TRGIRTO 202411-4

Sur proposition de M. Jean-François Larrivée, secondée de Mme Geneviève LeBlanc, il est unanimement résolu de faire la levée de la rencontre.

M. Larrivée, président de la TRGIRTO, lève la séance à 15h00.